

# Dossier Entre Pilat et Méditerranée

Réhabilitation du circuit de Grande Randonnée 42

## À l'assaut des balcons du Rhône

Pour le 70<sup>e</sup> anniversaire des circuits de Grande randonnée®, le parcours entre Pilat et Méditerranée a été remis à jour. Un travail collégial de quatre années qui se concrétise par une belle initiative.

► Gisèle et Robert Vialle comptent parcourir le GR®42 en 22 jours. Après un pari lancé auprès de cadres de la fédération de randonnée (lire ci-contre), ils se sont lancés jeudi 27 avril sur les circuits « Du Pilat à la Méditerranée par les balcons du Rhône », entre Saint-Étienne et le Grau-du-Roi (Gard).



Tout au long de leur parcours, comme ici à Bourg-Argental, Gisèle et Robert Vialle seront accompagnés par des marcheurs, affiliés ou non à la Fédération française de randonnée, et des acteurs de la réhabilitation du GR®42.

### « Attirer un maximum de marcheurs »

Si le parcours a été créé dans les années 70, son précédent topo-guide datait de 1987. Quand les quatre comités départementaux (Loire, Ardèche, Gard et Bouches-du-Rhône) se sont réunis en 2012

pour discuter de la pertinence d'un réaménagement, un comité de pilotage a été mis en place, chaque comité départemental se consacrant en priorité à son territoire. « Le parcours n'était pas valorisé, il nous a semblé à tous intéressant de le refaire », explique Jean-Marc Debard, agent de dé-

veloppement au Comité départemental de randonnée pédestre de l'Ardèche. Avec pour idée directrice d'attirer un maximum de marcheurs, en proposant de nouveaux services de restauration, de transport et d'hébergement, alors que le parcours précédent était « en pleine nature, sans lieux de restauration

et de gîtes ». La nouvelle formule a donc pour objectif de s'adapter aux nouveaux marcheurs. « Quand il a été créé, les gens portaient en autonomie complète, avec une tente sur le dos et tout le matériel pour camper. Mais les habitudes ont évolué et il faut désormais proposer des gîtes voire le

transport des bagages. »  
**Coût de l'opération : environ 50.000 euros**  
Cette adaptation se matérialise également par la conservation de variantes, des circuits en boucle qui permettent de faire partiellement le GR® tout en ayant un aperçu.  
Coût total de l'opéra-

tion : environ 50.000 euros pour l'itinéraire complet, avec une participation importante des collectivités concernées, le plus gros du travail se portant sur la réalisation du nouveau topo-guide, que Gisèle et Robert Vialle seraient bien inspirés de ne pas perdre en route...  
**JULIEN GARDON**

### Topo-guide

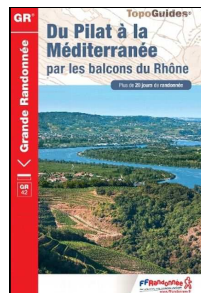
## Un parcours contrasté

► Il aura donc fallu quatre ans de travail aux quatre comités départementaux pour réaliser le topo-guide sorti à l'automne dernier. Outre l'adaptation aux nouvelles habitudes de marche (lire ci-dessus), les responsables ont souhaité répondre à « l'engouement croissant du randonneur pour la randonnée itinérante ».

En résulte un parcours de 452 km (soit un cinquième de plus par rapport à la version précédente), et 42 km de variantes, pour un dénivelé important, surtout dans le secteur de l'Ardèche, de 13.000 mètres. Le tout recensé dans l'ouvrage édité à 5.000 exemplaires par la Fédération française de randonnée, qui compile également toutes les infos pratiques nécessaires.

### « Des paysages très variés »

Sont aussi évidemment mentionnées toutes les richesses paysagères et patrimoniales d'un parcours aux forts contrastes. « Les paysages sont très variés du fait des différences d'altitude », estime Jean-Marc Debard, du comité ardéchois, qui met en



Le topo-guide a été édité à 5.000 exemplaires.

avant les grandes différences entre, par exemple, le Pilat et la Camargue.

Le randonneur part donc de Saint-Étienne, pour rallier directement le Pilat et son parc naturel. Sous la neige pour le couple Vialle, qui a emprunté les sentiers du Bessat la semaine dernière... La première partie entre le Pilat et le Haut-Vivarais, réalisable en cinq jours, passe également par Vanos, Satillieu, Étables puis Tournon-sur-Rhône.

Sur les balcons du Rhône, ce sont les vignes qui sont mises en avant, avec les Alpes en arrière-fond.

« Quand le ciel est dégagé, on peut voir le Mont-Blanc. » Viennent ensuite les villages perchés et leurs châteaux, comme Beauchâtel, Saint-Montan ou Saint-Vincent-de-Barrès, et l'omniprésence du fleuve Rhône, avec ses ponts et un clin d'œil inévitable à Marc Seguin.

### Un patrimoine omniprésent

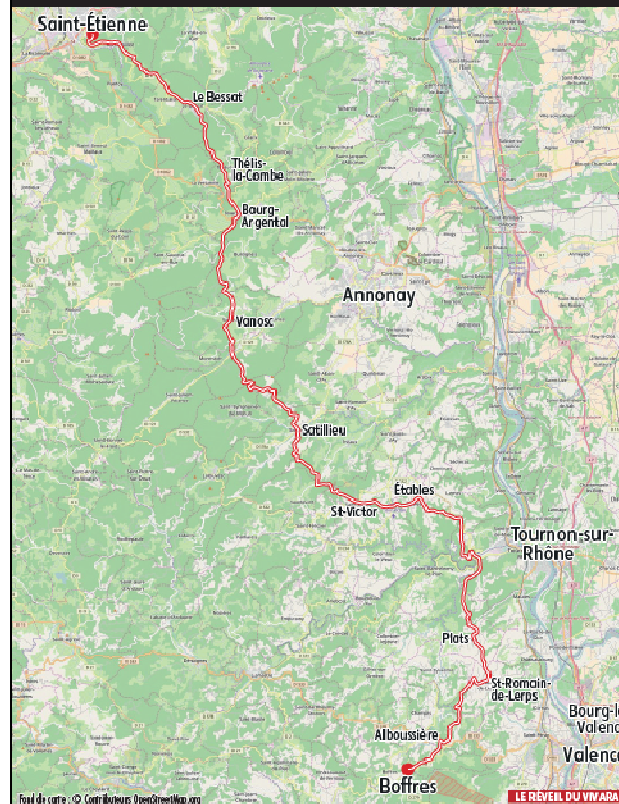
La navigation est également un thème abordé, tout comme le car et son musée de Vanos, ou les trains de l'Ardèche.

Car le patrimoine est omniprésent sur tout le parcours, avec de nombreuses églises romanes, tout comme les produits du terroir, avec des passages par Saint-Félicien et le pays des châtaignes.

Plus au sud, les randonneurs passeront par Arles et non loin d'Avignon, par le moulin de Daudet à Fontvieille, et observeront le patrimoine naturel comme les salines et les risières, et les zones humides ou géologiques avec Boissine.

**Pratique.** Le topo-guide du GR®42 est notamment en vente dans les offices de tourisme, au prix d'environ 15 euros.

### Le GR®42 de Saint-Étienne à Boffres



**Dossier** **Entre Pilat et Méditerranée**

**Gisèle et Robert Vialle**

# Un couple relève le défi

**Un couple de marcheurs vétérans du sud de l'Ardèche s'est lancé sur le GR®42, qu'ils feront dans son intégralité, dans un esprit de fête et de partage.**

► Ils sont nombreux à suivre leurs pas. Gisèle et Robert Vialle ont entamé jeudi 27 avril un périple de plus de 450 km qui doit les mener jusqu'au bord de la Méditerranée.

**Ce projet est parti d'une « boutade »**

Au départ de Saint-Étienne, de nombreux randonneurs ont voulu leur emboîter le pas. « Nous avons récupéré du monde à la gare de Châteauneuf et au parc de l'Europe », explique Robert Vialle. « Nous avons visité le château de Roche-taillée, puis mangé au gîte de la Barbanche, où nous avons présenté notre projet à des élus, aux présidents des comités de la Loire, de l'Ardèche et du Gard, et à la presse. »  
 Ce projet est parti d'une



Gisèle et Robert Vialle espèrent parcourir les 452 km en 22 jours.

« boutade ». « Quand nous avons su que la fédération de randonnée souhaitait réhabiliter le GR®42 et

que cela était assez compliqué, j'ai dit à des responsables que lorsqu'ils auraient terminé, nous

irions voir s'ils ont bien travaillé. »  
 Quatre ans après un important travail de la part

des quatre comités départementaux concernés (*lire par ailleurs*), le couple a donc pu se lancer sur les sentiers du Pilat, d'Ardèche, du Gard et des Bouches-du-Rhône. Avec pour objectif principal, outre celui du plaisir de marcher, « de mettre en avant le travail de pérennisation des sentiers entrepris par la fédération ».

Un défi important, mais tout à fait accessible pour ces deux retraités d'Ardèche du sud dont le principal hobby est la randonnée. « Depuis que nous avons arrêté de travailler, nous partons chaque année pour randonner entre un mois et un mois et demi. »

À leur actif, le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, « trois fois », le chemin de Stevenson, la randonnée du Pays Cathare, le GR®20 en Corse, ou encore le Beaufortain.

**Des fêtes en leur honneur**

Ils en ont donc vu d'autres, mais leurs premières impressions sur le GR®42 sont « exception-

nelles ». Même s'ils sont partis sur la neige du Pilat, ils ont pu constater « le beau travail réalisé et le bel accueil de tous les participants. C'est vraiment un beau moment de convivialité et de partage ».

À ce niveau-là, ils devraient encore être servis, puisque de nombreuses animations sont prévues sur leur passage. Des rencontres avec les offices de tourisme, qui ont pour la plupart organisé des fêtes en leur honneur et pour le GR®42 nouveau, et des passages de témoin d'un département à l'autre.

« Sur toute l'Ardèche, nous savons déjà que nous ne marcherons jamais seuls », se réjouissent-ils. Avec des membres de clubs de marche, affiliés ou non à la fédération de randonnée, et de nombreuses personnes qui ont rendu la réhabilitation du circuit possible.

J.G.

**À suivre.** Pour suivre leur parcours sur le GR®42, Gisèle et Robert Vialle tiennent un blog qu'ils mettent à jour chaque soir, à l'adresse [gr42iti.blogspot.com](http://gr42iti.blogspot.com).

**Tourisme**

## Des retombées économiques



La randonnée contribue à l'économie locale.

► Dans sa nouvelle mouture, le GR®42 se rapproche des services et infrastructures dédiées au tourisme. Un choix évidemment délibéré, mais aussi nécessaire.

**Entre 40 et 50 € par jour et par randonneur**  
 Une étude récente a mis en évidence les retombées économiques liées à la randonnée. Il apparaît qu'un randonneur dépense entre 40 et 50 € par jour pour pratiquer son loisir préféré. « La randonnée profite aux hébergeurs, mais aussi aux commerces des villages, aux supérettes... » Alors, le topo-guide du GR®42 recense tous les hébergeurs présents sur

l'itinéraire ou à moins de 2 km de part et d'autre du circuit, soit 115 au total. Figurent également notamment des agriculteurs qui font de la vente directe et une agriculture raisonnée, car « les randonneurs sont proches de ces pratiques ».

Ce GR®42 nouvelle formule est donc une aubaine pour tout le territoire, « un département de loisirs sportifs et de pleine nature, qui touchent différents publics. C'est une excellente vitrine ».

C'est la raison pour laquelle le département de l'Ardèche a été sollicité pour participer à son financement, à hauteur de 70 %.

« Quand nous avons su que la fédération de randonnée souhaitait réhabiliter le GR®42 et

que cela était assez compliqué, j'ai dit à des responsables que lorsqu'ils auraient terminé, nous

**Ardèche**

## Un travail de longue haleine

**S'ils ont travaillé pendant quatre ans sur la réhabilitation du GR®42, les comités départementaux s'activent en permanence pour le confort des randonneurs.**

► Pour marquer le 70<sup>e</sup> anniversaire des circuits de Grande Randonnée®, les quatre comités concernés ont donc décidé de le refaire. Parmi les changements importants, l'arrivée au Grau-du-roi, dans le Gard, quand la mouture précédente s'arrêtait à Beaucaire. Durant les quatre années de réhabilitation (trois pour le tracé, une pour la réalisation du topo-guide), une trentaine d'autres modifications ont été apportées pour le seul département de l'Ardèche.

**Une convention avec les propriétaires**

« Elles vont de quelques centaines de mètres à 4 voire 5 kilomètres, notamment entre Vocance et la Croix de Boiray », explique Michel Néchal, de la commission randonnée de l'office de tourisme d'Annonay, responsable du secteur Nord-Ardèche.

Des changements qui impliquent l'accord des



Le balisage est une attribution des comités locaux.

particuliers ou des municipalités concernés, puisqu'il faut « une convention avec les propriétaires pour autoriser le passage sur des terrains privés ». Dès lors que les municipalités

ont délibéré, les chemins ruraux sont inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée. « Cela protège la continuité des itinéraires », poursuit Mi-

chel Néchal. « Si le chemin est vendu, le signataire doit proposer une alternative. C'est une sorte de protection. »

Les municipalités sont aussi tenues d'assurer l'entretien mais, la plupart du temps, « la priorité est évidemment donnée à la voirie ».

**La plus grosse densité d'itinéraires de la région**

Alors, les comités et leurs membres s'activent pour mettre les randonneurs dans les meilleures dispositions possibles, en assurant débroussaillage, balisage et entretien courant. Une mission importante quand on sait que le département compte 11.000 km de sentiers de randonnée, soit la plus grosse densité d'itinéraires de la région. « Fort heureusement, nous n'en avons que 2.500 à notre charge », poursuit Jean Marc Debard, qui assure la formation des baliseurs et aménagés. Toute l'année, ceux-ci jouent un rôle de veille pour, en cas de dégradation ou autre acte de vandalisme, pourvoir au remplacement rapide de la balise concernée.

**Le comité de l'Ardèche**

Le comité départemental compte actuellement 2.100 licenciés, 31 associations affiliées et douze administrateurs. Huit topo-guides de la Fédération française de randonnée ont été réalisés conjointement avec le comité ardéchois, qui valorise les itinéraires de Grande randonnée, de GR® de pays et de PR (promenade et randonnée). Le comité travaille également sur le dispositif Rando santé, qui propose des parcours pour les personnes limitées physiquement ponctuellement ou durablement, ou encore sur Rando pour tous, à destination d'un public souffrant de handicap. Parmi ses objectifs futurs figure le développement de la marche nordique.